



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2024-046

PUBLIÉ LE 18 JANVIER 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2024-01-17-00001 - JARRETE PORTANT DESIGNATION DE MADAME
FABIENNE JOLY **??** EN QUALITE D INSPECTEUR DE L AGENCE REGIONALE
DE SANTE DES HAUTS-DE-FRANCE (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2024-01-17-00001

JARRETE PORTANT DESIGNATION DE MADAME
FABIENNE JOLY
EN QUALITE D INSPECTEUR DE L AGENCE
REGIONALE DE SANTE DES HAUTS-DE-FRANCE

**ARRETE PORTANT DESIGNATION DE MADAME FABIENNE JOLY
EN QUALITE D'INSPECTEUR DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS-DE-FRANCE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L.1421-1, L.1435-7 et R.1435-10 à R.1435-15 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L.313-13 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région des Hauts-de-France ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Hugo GILARDI) ;

Vu l'arrêté du 19 janvier 2011 relatif à la formation des inspecteurs et contrôleurs des agences régionales de santé ;

Vu le diplôme d'Etat de docteur en médecine délivré le 17 juillet 1995 à Madame Fabienne JOLY par l'Université de Lille II – Droit et Santé ;

Vu le contrat à durée indéterminée du 14 juin 2022 portant recrutement de Madame Fabienne JOLY en qualité de médecin contractuel ;

Vu l'attestation de fin de formation de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publiques validant le parcours de formation préalable obligatoire de Madame Fabienne JOLY et son admission à l'examen final conformément à la décision du jury en date du 21 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1^{er} - Madame Fabienne JOLY est désignée en qualité d'inspectrice en ARS pour exercer les missions définies aux articles L.1421-1 du code de la santé publique et L.313-13 du code de l'action sociale et des familles sur le territoire de la région des Hauts-de-France à compter de la publication du présent arrêté.

Article 2 - En cas de changement d'affectation, en dehors du ressort de compétence territoriale de l'ARS, la présente désignation deviendra caduque.

Article 3 - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 - Le secrétaire général et la directrice de la sécurité sanitaire et de la santé environnementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région des Hauts-de-France et notifié à Madame Fabienne JOLY.

Fait à Lille, le 17 janvier 2024.

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation,
La Directrice adjointe du Secrétariat général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carole', written in a cursive style.

Carole LAMORILLE